



IMT Mines Alès
École Mines-Télécom

Département ISERM



CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Si vous souhaitez
intégrer les enjeux actuels des
ressources minérales avec une
entreprise en alternance,

Manager d'Exploitation de Carrières (MExCa)

est fait pour vous et vous
permettra d'accéder à vos
objectifs.



Créée en 1843 à Alès, IMT Mines Alès s'y est développée et s'est adaptée aux évolutions du monde industriel et de la société. Fondée pour former des cadres pour l'industrie minière, elle est maintenant une grande école d'ingénieurs pluridisciplinaire au rayonnement international. Elle est membre de l'Institut Mines-Télécom, premier groupe de grandes écoles d'ingénieurs et de managers en France.

IMT Mines Alès est l'une des dernières écoles à proposer au sein du département ISERM des formations dans les secteurs de l'industrie extractive et de première transformation des minerais et substances minérales.

Métier

Le **Manager d'Exploitation de Carrières** exerce dans des entreprises d'extraction et de production (traitement) de matériaux de construction (granulats, pierres dimensionnelles) et de minéraux pour l'industrie.

Il est responsable de l'activité d'une ou plusieurs carrières.

Ses fonctions recouvrent ainsi le pilotage de la phase d'extraction des matériaux, la gestion du traitement de ces matériaux, la gestion des moyens techniques et humains, l'administration du site, ainsi que le pilotage de la politique HSE et des relations extérieures.

Il peut être amené à superviser la production de granulats à partir de matériaux de déconstruction (économie circulaire, plateforme de recyclage).

OBJECTIFS

L'industrie « Extractive et de première Transformation », communément appelée « **Industrie Minérale** » a pour missions de produire les substances de Mine (métaux, énergie) et de Carrière (pierres, granulats, minéraux pour l'industrie, ciment, chaux, ...) dont tous les autres secteurs industriels ont besoin.

La **Formation Spécialisée en alternance MEXCa** vise à répondre à la demande d'un métier actuellement en tension dans ce secteur qui est celui du **Responsable (Manager) d'Exploitation de Carrières**. Dans les 10 prochaines années un ingénieur sur deux partira à la retraite.

En plus des aspects **techniques et managériaux**, le programme que nous proposons met en lumière, de manière très pragmatique, les **enjeux environnementaux, sociétaux et économiques** d'une exploitation, depuis la découverte d'un gisement, jusqu'à l'abandon du site. Vous serez aussi aptes à utiliser les **nouvelles technologies numériques** permettant de rendre les systèmes productifs plus intelligents.

L'**alternance** avec le **Contrat de Professionnalisation** permet de mieux intégrer les entreprises dans le processus d'acquisition des connaissances et des compétences. De ce fait, ce contrat vous permettra, dans un contexte pluridisciplinaire et multiculturel, de démarrer une carrière vous menant vers de hautes fonctions de l'Industrie Extractive.



Certificateurs

Ecole IMT Mines Alès
Institut Mines Télécom

Union Nationale des Industries de
Carrières et Matériaux de Cons-
truction (UNICEM)

Inscription RNCP : RNCP39200

Lieu

IMT Mines Alès
Site Louis Leprince-Ringuet
1A rue Jules Renard
30100 Alès

Durée du contrat

La formation dure **12 mois** (de mi-août à septembre).

Elle est organisée suivant un ca-
lendrier définissant les périodes de
présence à l'école (5 mois) et
celles en entreprises (7 mois)

Voies d'accès

► Un niveau 7 (BAC+5) dans les
domaines des géosciences, de la
géotechnique ou d'ingénierie gé-
néraliste.

► Un niveau 6 (BAC +3 / +4) avec
une expérience professionnelle
minimum de 2 à 3 ans dans le sec-
teur de l'exploitation de carrières
ou des géosciences.

Frais de formation

Les frais de formation (8000€)
sont pris en charge par l'entre-
prise.

ENSEIGNEMENTS

Les blocs de compétences à valider durant l'année du contrat
de professionnalisation sont :

Piloter la phase d'extraction des matériaux

- Estimer les réserves et optimiser la fosse ultime.
- Définir la politique d'exploitation
- Organiser les travaux de découverte.
- Réaliser le phasage et la planification à long terme.
- Appliquer le programme mensuel d'extraction.
- Affecter les ressources matérielles et humaines.
- Superviser les opérations d'extraction et de transport.
- Intégrer les obligations réglementaires liées au réaménagement.
- Diriger les travaux de réaménagement.
- Mettre en œuvre le plan de gestion des déchets.

Piloter le traitement des matériaux

- Appliquer le programme mensuel de production.
- Affecter les ressources matérielles et humaines à prévoir.
- Superviser les opérations de traitement, de chargement et
de livraison des matériaux.
- Superviser les activités de recyclage.
- Evaluer la conformité de la production.

Administrer l'activité d'une carrière

- Superviser l'application de la politique de maintenance pré-
ventive et corrective des matériels roulants et des outils de
production
- Evaluer les investissements à prévoir.
- Organiser les travaux de modification ou de modernisation
d'une installation.
- Organiser les aménagements d'une carrière.
- Suivre les travaux d'aménagement de la carrière
- Commander les interventions pour les travaux confiés à la
sous-traitance.
- Transmettre les informations nécessaires à sa hiérarchie.
- Proposer les budgets annuels à sa hiérarchie.
- Suivre les résultats et les dépenses d'exploitation.

Piloter la séquence ERC, les politiques RSE et HSE, et les relations extérieures

- Piloter la mise en œuvre de la politique environnementale
et sociétale.

Contacts

IMT Mines Alès
Département ISERM
Formation MExCa
6 avenue de Clavières
30319 Alès cedex
France

Tél +33 (0)4 66 78 50 00

www.mines-ales.fr

Département ISERM

Ingénierie du Sous-sol et Exploitation
des Ressources Minérales

Geoffray MUSIAL

Responsable admission MExCa

Tél. : +33 04 66 78 54 92

geoffray.musial@mines-ales.fr

François MANNE

Responsable département ISERM

Tél : +33 04 66 78 56 63

Francois.manne@mines-ales.fr

Hanane MRINI

Assistante administrative ISERM

/ MExCa

Tél : +33 04 66 78 56 94

hanane.mrini@mines-ales.fr



IMT Mines Alès
École Mines-Télécom

- ▶ Garantir la préservation des milieux naturels.
- ▶ Assurer l'intégration territoriale du site.
- ▶ Assurer les relations avec l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème du territoire.
- ▶ Faire appliquer la politique santé-sécurité de l'entreprise.

ADMISSION

L'admission se fait selon les modalités suivantes :

▶ **Étape 1 : Étude des dossiers – Éligibilité** (janvier à avril)

La première étape dans votre démarche consiste à télécharger le dossier de demande d'inscription et le retourner dûment complété avec ses annexes par courrier ou courriel.

Pour être éligible, le·la candidat·e déposant devra avoir :

- Un niveau 7 (BAC+5) dans les domaines des géosciences, de la géotechnique ou d'ingénierie généraliste.
- Un niveau 6 (BAC +3 / +4) avec une expérience professionnelle minimum de 2 à 3 ans dans le secteur de l'exploitation de carrières ou des géosciences.

▶ **Étape 2 : Entretiens individuels – Admissibilité** (avril à mai)

Suite à l'analyse de votre dossier, les personnes retenues seront convoquées à un entretien individuel dans les locaux de l'IMT Mines Alès ou par des moyens de téléconférence. D'une durée maximum de 1h, cette seconde étape vise à estimer votre niveau général, préciser votre projet professionnel ainsi qu'à vérifier son adéquation avec la formation.

▶ **Étape 3: Jury - Admission** (mai à juin)

Ce jury se réunit 2 fois par an et se prononce sur l'admission des candidats.

▶ **Étape 4 : Le contrat de Professionnalisation** (mai à juillet)

Cette formation s'effectuant en alternance, le·la candidat·e devra trouver une entreprise d'accueil. Le dossier devra être finaliser avant le 1^{er} aout.

▶ **Étape 5 : Les Prérequis**

Les élèves admis n'ayant pas le niveau dans une des matières telles que la mécanique, les mathématiques, la physique, la chimie et les géosciences devront nécessairement suivre des cours de remise à niveau. Ces étudiants effectueront une pré-rentrée la semaine avant la rentrée officielle.